

L'ÉTHIQUE DE CLAUDE BERNARD À L'ÉPREUVE DE LA SOUFFRANCE ANIMALE**BOTTI Florence**

Assistante

Enseignante-Chercheure

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Philosophie

florencebotti5@gmail.com**Résumé**

Claude Bernard, fondateur de la médecine expérimentale au XIX^e siècle a développé une éthique qui structure, comme chez Hippocrate, la pratique médicale. Cette éthique laïque se traduit par l'érection de l'homme en valeur absolue et qui considère que l'être humain est ontologiquement supérieur aux autres vivants, notamment les animaux. La conséquence est que les animaux doivent servir de moyens pour l'intérêt de l'homme. Partant, Claude Bernard a fait toutes sortes de pratiques cruelles sur les animaux pour pouvoir fonder la médecine scientifique humaine. Mais l'insensibilité de Claude Bernard face à la douleur, à la souffrance de l'animal expérimental n'a pas manqué de susciter de nombreuses critiques dont la plus acerbe fut celle de sa propre épouse, Fanny Martin. Cette négation de la souffrance animale, par Claude Bernard, est sans doute la pierre d'achoppement de l'éthique qui fonde la médecine expérimentale. Toutefois, nous pensons que Claude Bernard appartient à une époque où l'éthique animale n'existait pas. Il ne pouvait donc être que le produit de son temps. Pas conséquent, c'est anachronique que de reprocher à Claude Bernard de n'avoir pas pris en compte la souffrance animale.

Mots-clés: Anachronisme, Expérimentation Animale, Ethique, Médecine Expérimentale, Souffrance Animale

The ethics of Claude Bernard put to the test of animal suffering**Abstract:**

Claude Bernard, founder of experimental medicine in the 19th century, developed an ethic which structures medical practice, as with Hippocrates. This secular ethic results in the erection of man as an absolute value and which considers that the human being is ontologically superior to other living things, notably animals. The consequence is that animals must serve as means for the interest of man. Therefore, Claude Bernard carried out all kinds of cruel practices on animals in order to be able to found scientific human medicine. But Claude Bernard's insensitivity to the pain and suffering of the experimental animal did not fail to arouse numerous criticisms, the most harsh of which was that of his own wife, Fanny Martin. This negation of animal suffering, by Claude Bernard, is undoubtedly the stumbling block of the ethics which underpins experimental medicine. However, we think that Claude Bernard belongs to a time when animal ethics did not exist. He could therefore only be the product of his time. Therefore, it is anachronistic to criticize Claude Bernard for not having taken into account animal suffering.

Keywords: Anachronism, Animal Experimentation, Ethics, Experimental Medicine, Animal Suffering.

Introduction

Du fait de sa conception positiviste et matérialiste de la science, nombreux sont ceux qui pensent que Claude Bernard qui a fondé la médecine sur les faits physico-chimiques l'a fait sans aucuns principes éthiques. Il est perçu généralement comme celui qui n'a jamais hésité à soumettre les hommes et surtout les animaux à des épreuves épouvantables dans le cadre de ses expérimentations scientifiques. Or, la médecine, depuis Hippocrate, implique une éthique car elle a directement prise sur la vie. C'est pourquoi, le médecin de Cos avait déjà dans l'Antiquité proposé un ensemble de principes éthiques pour préserver la vie. Claude Bernard n'est pas en reste. Il a défini des principes éthiques devant réglementer la pratique médicale, surtout le but de la médecine de « conserver la santé et guérir les maladies » (C. Bernard, 2010, p. 15). Ces principes éthiques n'empêchent pas de faire des expériences sur le vivant, l'homme y compris.

Mais Claude Bernard pense que l'homme étant ontologiquement supérieur aux autres vivants, il faut éviter de le soumettre immédiatement à l'expérimentation. Pour cela, il faut utiliser les animaux qui sont inférieurs à l'homme mais qui lui sont proches biologiquement. Le physiologiste français institue l'expérimentation animale comme un moyen pour rendre possible l'expérimentation humaine. D'où les abus que l'on a pu observer chez Claude Bernard dans l'utilisation des animaux comme objets d'expérimentation. Dans l'expérimentation animale, la douleur ou la souffrance que l'animal peut ressentir ne semble pas avoir préoccupé Claude Bernard. Cette attitude méprisante à l'égard de la souffrance animale lui coûtera même son mariage avec Fanny Martin. Cette dernière sera « l'une des antivivisectionnistes les plus militantes de son époque » (P. Debray-Ritzen, p. 38). Mais Claude Bernard a-t-il vraiment ignoré la souffrance faite aux animaux dans la pratique expérimentale comme le font croire ses détracteurs ? En réalité, n'est-ce pas pour préserver la vie humaine que Claude Bernard a fait fi de la souffrance animale ? Par ailleurs n'est-ce pas un procès anachronique qui est fait au père de la médecine expérimentale ?

L'objectif de cette réflexion est de mettre en évidence le caractère anthropocentré de la morale bernardienne qui fait office d'éthique chez lui. Ainsi, à partir d'une approche analytico-critique, nous montrons d'abord que c'est pour la préservation de la vie humaine que Claude Bernard a fait fi de la souffrance animale. Ensuite, nous soulignons que la négation de la souffrance animale constitue le point d'orgue des griefs à l'endroit de Claude Bernard. Ce qui met à mal toute l'éthique qui fonde la médecine expérimentale. Enfin, nous relevons le fait que, même si les reproches de cruauté, d'abus sur les animaux faits à Claude Bernard se justifient, ils ne sont pas tous pour autant fondés du fait de leur anachronisme.

1. L'éthique de Claude Bernard et la négation de la souffrance animale

Au XIX^e siècle, lorsque Claude Bernard fonde la médecine expérimentale, il est conscient que cette science est complexe et particulière parce qu'elle a pour objet la vie, surtout la vie humaine. C'est pourquoi, il prend le temps de définir les conditions d'expérimentation sur l'homme : « On a le devoir et par conséquent le droit de pratiquer sur une expérience toutes les fois qu'elle peut lui sauver la vie, le guérir ou lui procurer un avantage personnel » (C. Bernard, 2010, p. 136). En effet, comme Hippocrate dans l'Antiquité qui avait déjà proposé un ensemble de principes éthiques pour préserver la vie humaine, Claude Bernard pense, à son tour, que la médecine devenue une science expérimentale ne doit pas dérober à sa mission fondamentale et originelle qui est de préserver la vie. D'ailleurs, si elle est devenue expérimentale et s'oppose au naturalisme hippocratique, c'est pour comprendre les mécanismes internes de fonctionnement de la vie en vue d'agir efficacement sur elle lorsqu'elle est contrariée par la maladie. Autrement dit, la médecine expérimentale se situe du point de vue de l'efficacité, de l'action. Elle veut agir sur la cause de la maladie pour la juguler.

Elle ne veut pas laisser le sort de la vie humaine aux incertitudes de la nature comme le faisait le naturalisme hippocratique. Dans le naturalisme hippocratique, la nature était avant tout le premier des médecins.

Au contraire, dans la médecine expérimentale, c'est la raison humaine qui est le premier des médecins, car c'est elle seule qui est véritablement capable d'agir sur le corps humain, avec des pratiques vivisectionnistes pour comprendre les mécanismes pathologiques afin de les guérir. Cette action sur la vie humaine doit se faire dans certaines limites. Selon Claude Bernard, c'est toujours dans l'intérêt de l'homme qu'il faut faire des expériences sur lui. Il est « immoral de faire sur un homme une expérience dès qu'elle est dangereuse pour lui » (C. Bernard, 2010, p. 138). Pour Claude Bernard, la vie humaine est sacrée, elle est à préserver à tout prix. Malgré le caractère positiviste et matérialiste de la médecine expérimentale, il y a une éthique qui la fonde. Celle-ci guide et oriente le médecin expérimentateur. Au nom de cette éthique anthropocentrique, Claude Bernard pense que pour ne pas mettre en péril la vie humaine, les expérimentations humaines doivent d'abord être précédées par celles faites sur les animaux. C'est pourquoi, contre certains médecins qui n'hésitaient pas à respecter cette disposition essentielle, Bernard écrivait :

Je trouve que les médecins font déjà trop d'expériences dangereuses sur les hommes avant de les avoir étudiées soigneusement sur les animaux. Je n'admets pas qu'il soit moral d'essayer sur les malades dans les hôpitaux des remèdes plus ou moins dangereux ou actifs, sans qu'on les ait préalablement expérimentés sur les chiens (C. Bernard, 2010, p. 137).

Ce passage ne laisse aucun doute sur le statut de l'animal dans la médecine bernardienne. Les expériences animales doivent précéder celles faites sur les hommes pour éviter de mettre en danger la vie de l'homme. Ce qui signifie que les animaux sont utilisés comme des *moyens* et non comme des *fins*. L'homme a le droit de se servir d'eux pour son propre intérêt. Claude Bernard pense qu'il faut éviter de faire souffrir l'homme, mais pas l'animal. Ce qui a de la valeur aux yeux de Bernard, c'est la vie humaine. Il pense qu'on doit infliger autant de souffrance à l'animal pourvu que cela serve la médecine humaine. Mais, Claude Bernard était-il vraiment ignorant de ce que l'animal était aussi capable de souffrir que l'homme ? À cette question, nous répondons que d'une certaine façon, Claude Bernard était conscient de la souffrance animale. Il savait que les plantes comme les animaux étaient capables de souffrir. Cette réalité lui a été suggérée par ses expériences sur l'éthérisation des plantes. Mais, si la plante est dotée de sensibilité, à combien plus forte raison l'animal qui est biologiquement proche de l'homme. Dès lors, on pourrait dire que la souffrance de l'animal est volontairement éludée chez Claude Bernard. N'est-ce pas donc cette négation volontaire de la douleur chez l'animal qui constitue le nœud des griefs contre lui ?

2. Des griefs contre l'éthique de Claude Bernard sur la souffrance animale

Si sur le plan épistémologique, la méthodologie expérimentale de Claude Bernard ne souffre d'aucune contestation, sur le plan éthique ou moral, il est difficile d'en dire autant. En effet, grâce à la méthode expérimentale qu'il a su appliquer avec rigueur sur le vivant, la médecine est devenue véritablement une science. Elle a pu surmonter des obstacles d'ordre vitaliste, empiriste pour se hisser au rang des autres sciences expérimentales notamment la physique et la chimie. La médecine moderne devenue biomédecine doit ses nombreuses prouesses grâce à la méthode expérimentale.

Le médecin et le biologiste cherchent les lois déterministes qui structurent les phénomènes vitaux et président à leur manifestation pour les dompter, les modifier, les contrôler et agir sur elles à volonté. Claude Bernard l'avait bien signifié : « la médecine expérimentale est une médecine scientifique, qui est fondée sur la physiologie et qui a pour but de trouver les lois des fonctions du

corps vivant afin de pouvoir les régler et les modifier dans l'intérêt de la santé de l'homme » (C. Bernard, 1947, p. 106). Cette pensée bernardienne traduit tout l'humanisme, voire l'éthique qui sous-tend son projet expérimental. Ainsi, l'apport épistémologique de Claude Bernard est indéniable à tel point que P. Debray-Ritzen a pu dire : « Claude Bernard, en biologie, fut au XIX^e siècle l'équivalent d'un Newton ou d'un Darwin ; ouvrant l'humanité cette science de la vie qu'est la physiologie ; nous livrant la rigueur d'une méthode expérimentale de portée universelle seule capable d'accréditer une vérité scientifique » (1992, p. 13). Toutefois, sur le plan éthique, Claude Bernard a ignoré la souffrance des animaux.

Il faut noter que l'expérimentation sur l'animal n'a pas commencé avec Claude Bernard. Bien avant lui, et depuis l'Antiquité, des médecins comme Galien pratiquait déjà des vivisections sur l'animal. Mais comme le fait remarquer G. Chapouthier, « on doit cependant remarquer chez les scientifiques de l'Antiquité, un certain souci de ne pas choquer, par des dissections animales, la sensibilité du public » (2013, p. 2). On pourrait dire que les scientifiques de l'Antiquité ont pratiqué des expériences animales avec beaucoup de précautions et de pudeur. Mais ce qu'il convient de souligner, c'est que ces expériences animales se pratiquaient pour la plupart sur des cadavres d'animaux, donc des animaux dépourvus de vie. On peut comprendre pourquoi ces expériences ne choquaient pas vraiment puisqu'il n'y avait pas de cris, ni de sang qui pouvaient alerter. Mais si ces expériences ont contribué à fonder des sciences comme l'anatomie, C. Bernard montre que « la dissection cadavérique n'a d'intérêt qu'autant qu'on la met en comparaison avec la dissection sur le vivant » (2010, p. 141). Et mieux, Bernard pense qu'

on n'a pu découvrir les lois de la matière brute qu'en pénétrant dans les corps ou dans les machines inertes, de même on ne pourra arriver à connaître les lois et les propriétés de la matière vivante qu'en disloquant les organismes vivants pour s'introduire dans leur intérieur. Il faut donc nécessairement, après avoir disséqué sur le mort, disséqué sur le vif, pour mettre à découvert et voir fonctionner les parties intérieures ou cachées de l'organisme ; c'est à ces sortes d'opérations qu'on donne le nom de vivisection, et sans ce mode d'investigation, il n'y a pas de physiologie ni de médecine scientifique (C. Bernard, 2010, p. 134).

Ces propos traduisent bien tout le projet expérimental moderne de Claude Bernard. C'est pourquoi, nous partageons l'idée de G. Chapouthier quand il écrit : « C'est avec Claude Bernard que naît vraiment l'expérimentation animale au sens moderne du terme » (2013, p. 3). Dans cette expérimentation moderne, ce qui compte pour le savant, c'est de « dominer scientifiquement la nature vivante, la conquérir au profit de l'homme » (C. Bernard, 1947, p. 106). Pour y arriver, il faut expérimenter sur l'homme mais surtout sur les animaux. Ceux-ci servent de moyens pour fonder la médecine humaine. Pour cela, leur douleur, leur souffrance ne comptent pas. Bernard lui-même restait insensible face à la douleur qu'il infligeait aux animaux lors de ses expériences. En voici des propos de Claude Bernard lui-même qui en témoignent :

Le physiologiste n'est pas un homme du monde, c'est un savant, c'est un homme qui est saisi et absorbé par une idée scientifique qu'il poursuit : il n'entend plus les cris des animaux, il ne voit plus le sang qui coule, il ne voit que son idée et n'aperçoit que des organismes qui lui cachent des problèmes qu'il veut découvrir (C. Bernard, 2010, p. 138- 139).

Ces propos montrent que Claude Bernard a volontairement ignoré la souffrance que ressentent les animaux vivisectionnés. Il justifie cette insensibilité par le fait que le savant ne peut être compris par tout le monde, sauf par ces pairs savants qui le comprennent. Il pense pour cela qu'« il est impossible de satisfaire tout le monde, le savant ne doit avoir de souci que de l'opinion des savants qui le comprennent, et ne tirer de règle de conduite que de sa propre conscience » (C. Bernard, 2010, p. 139). Avec cette conception Claude Bernard ne pouvait avoir que des ennuis avec sa

femme, Fanny Martin. Cette dernière ne supportait pas la cruauté dont fait preuve son époux lors de ses expériences. Elle qui, n'étant pas un savant, ne pouvait pas comprendre cette cruauté et Claude Bernard, non plus, ne considérait pas son aversion pour les vivisections. Dans sa passion pour l'expérimentation, il ne se posait pas de limites dans ses choix d'animaux. Tous les animaux sauvages, et même les animaux domestiques notamment les chiens lui servaient d'expérimentation pourvu que cela serve à vérifier ou infirmer son idée scientifique.

Dans *Le portrait intime de Claude Bernard*, Schlienger écrit : « Son enthousiasme pour la recherche était tel qu'il n'hésitait pas à disséquer sur la table de la cuisine un chien errant, les hurlements de la pauvre bête affolèrent Fanny, qui quitta la maison avec ses deux filles » (2017, p. 3). Aussi, les filles de Claude Bernard que sont Jeanne- Antoinette, dite Tony et Marie-Louise, dite Marie avaient découvert « horrifiées que leur chien de compagnie adoré, qui avait disparu depuis quelque temps, avait été utilisé par leur père pour ses expériences » (J.-L. Schlienger, 2017, p. 4). Tous ces faits révèlent combien de fois Claude Bernard était un passionné de l'expérimentation animale. Cette passion va lui coûter plus tard son mariage. Par la suite, sa femme et ses filles seront parmi les premiers militants antivivisectionnistes en France. Mais, pour lui, le développement de la médecine scientifique exige nécessairement des expériences faites sur les animaux, avant de les faire sur l'homme. Ainsi, ses travaux nombreux et variés portés notamment sur l'action vasomotrice du système nerveux sympathique, le rôle du pancréas dans la digestion des graisses, la production de la chaleur animale, l'étude des anesthésiques, la fonction glycogénique du foie etc... sont autant de recherches scientifiques que Claude Bernard a pu réaliser grâce à l'expérimentation animale.

L'abondance de ses travaux nous donne une idée du nombre d'animaux torturés et sacrifiés par le savant physiologiste. Par ces travaux, Claude Bernard est considéré comme le fondateur de la physiologie, l'un des plus grands physiologistes de son temps et même du monde. En ce sens, son successeur au Collège de France, Paul Bert n'a pas manqué de dire : « En vingt ans, Claude Bernard a plus trouvé de faits dominateurs... que l'ensemble de tous les physiologistes du monde entier » (J.-L. Schlienger, 2017, p. 2). Malgré ce succès, Claude Bernard était incompris, ce qui le rendait malheureux comme l'atteste ses propos : « La science m'absorbe et me dévore, c'est tout ce que je lui demande, pourvu qu'elle me fasse oublier mon existence » (P. Debray- Ritzen, 1992, p. 39).

Claude Bernard a volontairement ignoré la souffrance animale dans sa déontologie médicale. Pour lui, seul compte l'homme et son intérêt. Les autres vivants notamment les animaux doivent servir de moyens pour fonder la médecine humaine, qui est à ses yeux la science la plus importante pour l'humanité. Pour cela, même l'éthique ne doit pas empêcher la médecine de devenir une science expérimentale et d'évoluer. Bien au contraire, l'éthique doit être soumise au pragmatisme scientifique. Cette conception lui a valu des critiques dont les plus acerbes ont été celles de sa femme Fanny Martin et de ses filles. Mais, si ces critiques se justifient, peut-on dire qu'elles sont pour autant fondées ? Une analyse profonde ne montre-t-elle pas l'anachronisme de ces critiques ?

3. De l'anachronisme des critiques faites à Claude Bernard à propos de la souffrance animale

Claude Bernard est clairement victime de critiques anachroniques. En effet, on peut dire que Claude Bernard est le produit de son temps. Et, à son époque, au XIX^e siècle, les considérations éthiques sur l'utilisation de l'animal comme objet d'expérimentation n'existaient pas. D'ailleurs, l'animal ne jouissait pas d'un statut autre que celui que lui confèrent la tradition judéo-chrétienne et la tradition grecque, celle-ci dominée par la conception aristotélicienne. En effet, dans la *Bible*,

au livre de la Genèse, l'on peut lire qu'à l'homme, Dieu donne tout le pouvoir de dominer « sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal » (*La Sainte Bible*, 2006, Genèse 1 : 28). Ainsi, l'homme reçoit le pouvoir divin de faire des autres créatures en dehors de lui-même ce qu'il veut. En ce sens, l'homme utilise les animaux pour satisfaire ses besoins nutritionnels, vestimentaires, thérapeutiques.

Mais, ce qui est interdit, c'est de faire du mal à son semblable créé à l'image de Dieu. Claude Bernard partage cette morale quand il écrit : « La morale chrétienne ne défend qu'une seule chose, c'est de faire du mal à son prochain » (C. Bernard, 2010, p. 137). Pour le physiologiste français, en dehors de cette clause morale chrétienne, tout est permis à l'homme de faire tout ce qu'il veut de tout ce qui existe sur la terre, les animaux y compris. Seul l'homme jouit d'un statut moral ou éthique. Toutefois, si Claude Bernard partage ces valeurs chrétiennes, sa conception de l'éthique est laïque et se rapproche davantage de la morale kantienne qui considère l'homme comme « une fin et jamais simplement comme un moyen » (E. Kant, 1980, p. 105).

Aussi, Claude Bernard hérite de la conception finaliste d'Aristote. Il faut savoir que chez Aristote, tout ce qui existe, existe pour une fin. Cette conception finaliste se traduit comme suite :

Les plantes existent en vue des animaux, et les animaux pour le bien de l'homme : les animaux domestiques sont destinés à son usage et à sa nourriture, et, parmi les animaux sauvages, la plupart du moins, sinon tous, servent à lui procurer sa nourriture et d'autres secours, et ont pour fin de lui fournir vêtements et autres dont on se sert. Si donc la nature ne fait rien d'inachevé, ni rien en vain, c'est nécessairement en vue de l'homme que la nature a fait tous les êtres vivants (Aristote, 1977, p. 53).

Ainsi, pour Aristote et pour les Grecs en général, l'homme est le seul être privilégié du fait de sa nature d'être raisonnable. Les autres vivants, notamment les plantes et les animaux existent pour servir son intérêt, et pas plus.

Dans l'ensemble, Claude Bernard hérite de différentes traditions (chrétienne, grecque) dans lesquelles, l'animal est considéré comme une créature inférieure à l'homme. Par conséquent, il n'est pas un sujet moral ou éthique. Dès lors, l'homme a un droit absolu sur son utilisation. D'ailleurs, Bernard trouve incohérent et paradoxal que des personnes s'opposent à l'expérimentation animale alors que les animaux nous servent quotidiennement de nourriture, de vêtements, de soins thérapeutiques etc. Pour lui, il y a plus important, c'est que la médecine doit devenir une science expérimentale pour que l'homme vive longtemps et profite de la vie. D'ailleurs, la première déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui date de 1789 est fondée sur le fait que l'homme est une valeur absolue. Claude Bernard fait partie de cette tradition. Pour lui, l'homme est ontologiquement supérieur à l'animal. Par conséquent, pour préserver la vie humaine, pour la sauver, il n'y a pas d'inconvénients à sacrifier des êtres inférieurs comme les animaux. On ne peut donc pas lui reprocher d'avoir été fils de son temps.

Aussi, Claude Bernard était conscient de la souffrance animale, lui qui a fait des recherches sur les anesthésies et l'éthérisation des plantes qui montraient que celles-ci étaient douées d'une sensibilité. Par conséquent, Bernard ne pouvait pas ignorer la douleur ou la souffrance chez les autres vivants, surtout les animaux. Mais, il relativise les enjeux de la souffrance animale au profit d'un intérêt supérieur qui consiste à fonder la médecine humaine pour sauver l'humanité. C'est donc le prix à payer pour fonder la médecine expérimentale, elle qui agissant sur les phénomènes physiologiques et pathologiques a pour but de « les régler, les modifier dans l'intérêt de la santé de l'homme » (C. Bernard, 1947, p. 106). Pour atteindre ce but, il fallait prendre le modèle expérimental existant qui permettait aux physiciens et aux chimistes de conquérir et de dominer la

nature inerte. De même, pour dompter la nature vivante, Bernard pense qu'il faut par des pratiques expérimentales s'introduire dans l'intériorité du vivant. Or, il y a trop de risques à pratiquer ces expériences sur l'homme. Par principe de précaution, il préconise celles faites sur l'animal. Et, c'est lorsque les résultats de ces expériences sur l'animal sont probants qu'il faut les pratiquer sur l'homme. Le choix de l'animal ne signifie pas que Claude Bernard établit une égalité ontologique entre l'homme et ce dernier. L'homme n'est pas identique à l'animal sur le plan éthique. Il a de la valeur, de la dignité, ce dont les animaux sont dépourvus. Mais, ses nombreuses recherches sur le vivant lui ont suggéré que du point de vue biologique, le fonctionnement de l'organisme humain n'est pas si différent de celui de l'animal. C'est pourquoi, selon Fabienne Crettaz,

Claude Bernard, le père de l'expérimentation animale, a réussi à convaincre la communauté scientifique de son époque de la validité du modèle animal. À sa suite, partisans considèrent que le modèle animal est valable pour décrire l'homme en médecine, car entre l'être humain et les autres mammifères, il existe une similitude d'anatomie, de physiologie, de métabolisme, et de nombreux autres processus allant du développement de l'œuf fécondé au vieillissement (F. Crettaz (2019, p. 40).

En outre, Claude Bernard était aussi tenu par des contraintes méthodologiques. Il sait que la médecine ne peut rien tirer des expériences cadavériques pratiquées dans l'Antiquité et par certains de ses contemporains. Pour lui, c'est la physiologie, cette science qui explique le fonctionnement du vivant doit être la base de la pratique médicale pour la rendre efficace. Cette exigence d'efficacité méthodologique oblige à faire des expériences sur le vivant et surtout sur les animaux. Il fallait expérimenter sur l'animal, et ce, parfois sans anesthésie pour comprendre réellement le fonctionnement de l'organisme. C'est cette cruauté que Fanny Martin, épouse de Claude Bernard dénonce et ne supporte pas. Mais, le savant était conscient qu'un organisme sous anesthésie ne fonctionnait pas de la même façon qu'un autre qui ne l'est pas. Car, l'anesthésie engourdit ou ralenti le fonctionnement de certains organes. Elle supprime momentanément ou de façon générale la sensibilité. Ce qui ne permet pas de voir et de comprendre réellement le fonctionnement des organes dans leur ensemble comme dans leur partie. Il faut forcément expérimenter à vif, sans anesthésie parfois. Dans ce sens, il était conscient qu'il n'allait pas être compris de tous. La médecine expérimentale était à ses débuts et tout le monde ne pouvait pas comprendre certains choix pragmatiques que cette méthodologie exigeait. C'est pourquoi, Claude Bernard pensait qu'il fallait plutôt coopérer avec ceux qui le comprennent, c'est-à-dire les savants.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que Claude Bernard doit être exempté de toutes ces critiques qui ont fait de lui un savant cruel, insensible à toute souffrance, notamment celle de l'animal. Il faut signifier qu'à l'époque de Claude Bernard, l'éthique animale n'existait pas telle que nous la connaissons aujourd'hui avec des droits concédés aux animaux. Il ne peut donc pas être jugé au prisme du regard moderne de la science qui désormais tient compte de la souffrance infligée aux animaux dans les procédés expérimentaux. Dans ce sens, A. Langaney affirme : « De Claude Bernard nous conservons l'obstination, la rigueur, la démarche scientifique. Et nous continuons à expérimenter sur les animaux. La grande différence est que, loin de rester sourds aux cris des cobayes, nous cherchons à minimiser les souffrances des animaux » (2003, p. 158). Cette prise en compte de la souffrance animale dans la science moderne et contemporaine est due au fait que, depuis le XX^e siècle des travaux des éthologues tels que Karl Von Frisch, Konrad Lorenz et Nikolas Tinbergen ont montré que « les animaux possèdent un psychisme, une intériorité et des sentiments riches quoique différents de ceux des humains » (F. Crettaz, 2019, p. 45). En d'autres termes, des recherches de plus en plus approfondies montrent que l'animal est un être sensible, émotif. Par conséquent, l'animal est un être capable d'éprouver de la douleur, de souffrir.

Certes, il y a de nombreuses questions portant sur le statut éthique de l'animal qui continue de diviser les chercheurs, mais ce sur quoi tout le monde s'accorde désormais, c'est le fait que l'animal est un être sensible. C'est pourquoi, de nos jours, les anesthésies sont le plus souvent utilisées et parfois imposées pour éviter de faire souffrir l'animal. Il existe des protocoles d'expérimentation et même des législations qui interdisent aux chercheurs de causer de la douleur, des dommages aux animaux sans avoir de justifications valables. Ainsi, par exemple, dans certains pays comme la Suisse, il existe depuis le XXe siècle une législation sur la protection de l'animal.

Nous pensons que Claude Bernard a le mérite d'avoir imposé l'expérimentation animale comme une nécessité méthodologique, indispensable pour le développement de la médecine humaine. Grâce à l'expérimentation animale, la science médicale continue ses prouesses qui sauvent chaque jour des vies humaines de nombreuses pathologies. Le professeur J. Bernard a raison d'écrire:

La chirurgie moderne, la chirurgie cardiaque en particulier ont d'abord été appliquées à l'animal avant qu'on passe à l'homme. Il en est de même pour les transplantations d'organes, les greffes. Ces données simples paraissent méconnues par les adversaires passionnés de l'expérimentation animale. (...). Mais il est important de rappeler avec force que sans l'expérimentation animale, les enfants de notre temps mourraient encore de méningite tuberculeuse ou de diphtérie maligne (J. Bernard, 1990, p. 179).

On peut affirmer sans risque d'exagération que le développement actuel de la science médicale doit tout à l'expérimentation sur l'animal. Sans elle, Claude Bernard n'aurait pas pu créer la physiologie moderne sur laquelle repose toute la médecine. Certes, Claude Bernard a fait montre de cruautés parfois sur les animaux et cela ne peut être ignoré ou nié, mais c'était par nécessité épistémologique et par contraintes méthodologiques. Mais, dans le même temps, il est l'un des inspirateurs des réflexions sur le statut éthique de l'animal qui sont les conséquences de ses pratiques expérimentales sur l'animal. Aujourd'hui, la bioéthique est l'éthique moderne qui traduit la volonté humaine de préserver et de protéger tous les êtres vivants et non-vivants au risque de détruire toute l'humanité. Le développement de la science actuelle montre que l'homme est dans une communauté de destin avec la nature vivante comme la nature inerte. Il ne peut donc les détruire sans se détruire lui-même. On pourrait dire que Claude Bernard a joué un rôle important dans la reconsidération du statut de l'animal aujourd'hui. En ce sens, il a rendu service à l'humanité.

Conclusion

Claude Bernard est matérialiste et positiviste dans sa conception de la médecine expérimentale. Toutefois, comme Hippocrate dans l'Antiquité, il pense que la pratique médicale doit reposer sur des principes éthiques. Il définit une éthique au fondement laïc et rationnel qui érige le vivant humain en valeur absolue au détriment des autres vivants notamment les animaux. Pour lui, l'homme est ontologiquement supérieur à l'animal. Par conséquent, il peut l'utiliser comme *un moyen* pour servir l'intérêt de l'homme. En le faisant, Claude Bernard a lui-même pratiqué toutes sortes d'abus sur les animaux et a fait fi de leur douleur, leur souffrance. Cette attitude bernardienne a suscité des griefs et de nombreux détracteurs qui l'ont réduit à un savant sadique, dépourvu de conscience morale qui prenait plaisir à faire souffrir des êtres innocents. Ce qui ne manque pas d'assombrir l'éthique sur laquelle repose la médecine expérimentale. Mais, nous pensons que Claude Bernard est aussi victime de critiques anachroniques, surtout que l'éthique animale qui désormais reconnaît des droits à l'animal est récente. Par conséquent, toutes les critiques faites à Claude Bernard dans ce sens ne sont pas toutes fondées.

Références bibliographiques

ARISTOTE, 1977, *La Politique*, trad. J. Tricot, Paris, J. Vrin.

BERNARD Claude, 2010, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Le Monde-Flammarion.

BERNARD Claude, 1947, *Principes de médecine expérimentale*, Paris, PUF.

BERNARD Jean et LANGANEY André, 2003, *Si Hippocrate voyait ça!*, Paris, JC Lattès.

BERNARD Jean, 1990, *De la biologie à l'éthique*, Paris, Buchet/ Chastel.

CHAPOUTHIER Georges, 2013, « L'évolution de l'expérimentation animale : Claude Bernard et la période-clé du XIXe siècle », in [http://www.equipe19.univ.paris-diderot.fr/colloque%20animal/chapouthier%](http://www.equipe19.univ.paris-diderot.fr/colloque%20animal/chapouthier%20), (13. 12. 2013).

CRETIAZ Fabienne, 2019, *Expérimentation animale : analyse de la controverse de 1950 à nos jours en Suisse*, Neuchâtel, Livreo- Aphil.

KANT Emmanuel, 1980, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduction de Victor Delbors, Paris, Vrin.

La Sainte Bible, 2006, Trad. Louis Segond, Corée.

SCHLIENGER Jean-Louis, 2017, « Le portrait intime de Claude Bernard (1813-1878) » in *Médecine des maladies métabolismes*, vol 11, n°5, pp 474-479, Paris, Elsevier Masson, <https://www.sciencedirect.com>, (09. 08. 2021).